



Juillet 2020

## Contribution du Conseil de développement à la démarche METAMORPHOSES

### LA COOPERATION TRANSFRONTALIERE EN TEMPS DE CRISE

*« La crise du Coronavirus est le test de résistance pour la coopération transfrontalière et pour l'espace économique franco-allemand ! C'est justement dans une situation extrême que les valeurs et les objectifs formulés conjointement doivent montrer qu'ils sont durables. »*

*Extrait de Ensemble contre le coronavirus,  
une initiative franco-allemande pour l'Europe - 6 avril 2020*

La fermeture des frontières allemandes le 12 mars 2020 est un choix politique et stratégique réalisé par les Etats de manière très verticale (en Allemagne, le niveau fédéral, un peu celui du Land, mais sans consultation locale) pour protéger la population. Décision mal acceptée localement, d'un côté comme de l'autre du Rhin, car au-delà de la symbolique et de la représentation historique, du lieu de mémoire, l'espace frontalier est avant tout un espace de vie, de proximité, une « continuité d'espaces partagés » dans laquelle s'organise au quotidien la circulation des biens et des personnes.

Impact économique et social, réaction de rejet envers les travailleurs frontaliers, choc psychologique, confusion sur les rôles respectifs de l'Union européenne, des Etats et des autorités locales mais aussi solidarité hospitalière, engagements de citoyens... ont émaillé la période Covid dans notre espace transfrontalier<sup>1</sup>.

*Au regard de cette expérience récente, un espace de vie quotidienne transfrontalier garde-t-il sa pertinence en cas de crise sociale, sanitaire ou autre, et en quoi peut-il alors répondre aux besoins de ses habitants ? Le bien commun transfrontalier a-t-il encore du sens en temps de crise ? Et comment ne pas reproduire des attitudes négatives et, au contraire, travailler ensemble ?*

Dans son avis sur le projet de schéma de coopération transfrontalière de l'Eurométropole de Strasbourg - novembre 2019, le Conseil de développement souhaitait notamment que **les habitants soient reconnus comme le premier échelon de confiance et de coopération transfrontalières**, fondations sur lesquelles construire une agglomération transfrontalière solide au sein d'un bassin de vie sans frontières. Ses travaux sur le bien-être insistaient quant à eux sur le besoin de proximité, d'échanges sociaux, de relations humaines qualitatives, d'une meilleure connaissance de l'autre ou encore du partage d'informations : la lutte contre les préjugés, les discriminations, le développement des opportunités de rencontre, la responsabilité des citoyens, la limitation des différences administratives et juridiques étaient alors identifiées comme autant de pistes pouvant également servir les relations transfrontalières.

Le Conseil de développement propose, à partir du vécu et des travaux déjà menés, quelques **périmètres de réflexion** sur la manière de **vivre les crises dans un espace frontalier : cela s'anticipe, cela se vit, cela se dépasse ensemble!**

Deux points d'entrée sont proposés au débat:

-l'un sociologique, proposant de travailler sur les barrières idéologiques, psychologiques dans l'objectif de responsabiliser le citoyen et de lui faire confiance;

---

<sup>1</sup> Voir aussi : La crise du covid-19 aux frontières : retours d'expérience du réseau de la MOT juin 2020

---

-l'autre institutionnel, en vue de réanimer le lien transfrontalier à long terme et d'éviter, le cas échéant, une nouvelle fermeture de frontière.

## **1- Responsabiliser le citoyen en renforçant son libre arbitre et son discernement**

### **\*Partager une éducation commune pour mieux se connaître, se comprendre et pouvoir échanger.**

- Partager le vécu commun de la crise à travers un temps d'échange entre citoyens;
- Dresser un bilan de la gestion de crise aux frontières et en tirer les enseignements pour le renforcement des coopérations à venir et le présenter au public;
- Faire connaître le travail des nombreuses associations qui permettent aux transfrontaliers de vivre ensemble et les encourager à se faire reconnaître par les institutions et pas seulement le jour des inaugurations ou autres fêtes ;
- Organiser des formations communes à la citoyenneté transfrontalière ;
- Promouvoir le savoir-vivre citoyen à l'école et au service militaire en y incluant les relations avec ses voisins frontaliers ;
- Engager des actions pédagogiques pour mieux se comprendre, appréhender les ressorts des réactions de ses voisins (raisons culturelles, historiques, sociologiques...);
- Former tous les acteurs pour une bonne connaissance des langues respectives (rapidité, efficacité) .

### **\*Redonner du sens au bien commun transfrontalier, pour créer la rencontre autour de projets communs et fédérer.**

- Définir ensemble le bien commun transfrontalier (ce qui nous réunit, ce que l'on partage et selon quelles règles) ;
- Partager la conscience d'une égalité de destin en se concentrant sur les preuves de solidarité, la responsabilité collective = travailler à la citoyenneté métropolitaine transfrontalière ;
- Mettre le citoyen à l'honneur, valoriser son investissement pour le collectif (et non le seul consommateur de produit ou service chez le voisin) ;
- Continuer à construire ce commun transfrontalier autour de projets partagés (ex: événement, spectacles, animations...)
- Proposer la constitution d'une réserve citoyenne transfrontalière, mobilisable en temps de crise ;
- Niveau d'acceptabilité des mesures prises par chaque état.

### **\*Coordonner l'information et la communication dans l'espace transfrontalier dans un langage partagé, pour mieux se comprendre.**

- Privilégier l'information des citoyens sur les mesures sanitaires, de protection (individuelle et collective) sur tout l'espace transfrontalier (au lieu de fermer abruptement une frontière) ;
- Préparer ensemble une information bilingue avec les territoires voisins (Collectivité Européenne d'Alsace, Länder, Eurodistricts, métropoles...) et les formulaires utiles en temps de crise pour évoluer dans l'espace transfrontalier (ex : attestation pour passer la frontière, liste des personnes ayant besoin de franchir la frontière même en cas de restriction, avec un passeport transfrontalier à afficher sur son véhicule) ;
- Améliorer la réactivité et la mutualisation des actions réalisées par les structures transfrontalières sur le Grand Est (ex: Infobest) pour optimiser les informations et leur partage.

### **\*Proposer des animations, de la convivialité partagées des deux côtés du Rhin pour que les habitants se connaissent mieux.**

- Proposer des manifestations festives communes, des événements populaires qui rapprochent et confortent la citoyenneté transfrontalière (Bierfest, Weinfest, musique et danse, cinéma en plein air, etc.) notamment au Jardin des Deux Rives (ouverture de guinguettes, Journée des associations...);
- Trouver des relais des deux côtés du Rhin: Port du Rhin, Université populaire de Strasbourg...
- Lancer une bourse aux idées à l'échelle de l'Eurodistrict pour imaginer des rencontres, événements (Veranstaltungen) par thématiques, les rencontres sportives, les festivals artistiques ou les colloques scientifiques, stimuler les rencontres de passionnés en tout genre : de la pétanque au tango, des timbres postes au patchwork, des fortins de la ligne Maginot à la ligne Siegfried, Marathon photo.... ;
- Encourager les jumelages de communes sur l'ensemble de l'Eurodistrict ;
- Associer certains touristes fluviaux (les deux ports deviennent de plus en plus des ports de tourisme) aux fêtes et rencontres transfrontalières locales.

**\*Etre capables de manifester ensemble son désaccord lors d'un évènement tel que la fermeture des frontières.**

- Des pétitions citoyennes transfrontalières en ligne ;
- Publier des communiqués de presse prenant position.

## **2- Revitaliser localement le Commun, dans la confiance, avec des règles et une déontologie partagées pour vivre dans un monde ouvert**

**\*Pérenniser la cellule de crise transfrontalière**

Avec des relais vers Berlin, Paris, Stuttgart afin de dialoguer avec les élus locaux et de prendre en considération les impacts locaux des décisions nationales.

*Une cellule de crise a été organisée à l'initiative des collectivités locales frontalières pour gérer, avec les autorités préfectorales, les Länder et les ministères, les situations problématiques soulevées par la fermeture de la plupart des franchissements et les restrictions de circulation. Elle s'est réunie quasi-quotidiennement en visioconférence et a permis de sensibiliser les échelons décisionnels à certains cas très spécifiques et de fluidifier une communication parfois difficile entre les deux pays et sur le terrain.*

- Poursuivre et intensifier la coordination institutionnelle et opérationnelle par des groupes de contact avec autorités nationales et régionales des 2 côtés de la frontière: doter ces groupes de moyens de communication (cf. rapport de la MOT page 20) ;
- Identifier les interlocuteurs indispensables pour les coordonner rapidement, identifier les relais politiques du bassin de vie et les niveaux de décision ;
- Fournir toutes les informations utiles à la prise de décision ;
- Communiquer au quotidien et dans les deux langues sur les évolutions de situation ;
- Coordonner l'aide d'urgence à travers une stratégie transfrontalière élaborée avec l'ensemble des acteurs publics et privés (ex via les réseaux associatifs locaux) ;
- Mettre en place une cellule de crise Strasbourg-Kehl pour débriefer les arbitrages d'urgence.

**\*Intégrer le public transfrontalier dans la gouvernance de la crise**

La société civile a montré qu'elle peut être un agent de l'action d'intérêt général et pas seulement un bénéficiaire final (responsabilité individuelle et réseaux de solidarité): elle ne demande qu'à être mobilisée, responsabilisée.

- Mettre en place une gouvernance transfrontalière structurée associant la société civile (au moins en termes d'information en amont et pendant une crise), mais aussi pour travailler sur l'acceptabilité des décisions à prendre en cas d'urgence ;
- Solliciter la contribution du Conseil de développement et autres instances de participation citoyenne pour diffuser l'information, par exemple, mais aussi pour être une ressource en terme d'aide à la mise en œuvre (bénévolat);
- Anticiper les procédures à mettre en place, coordonner les réactions avec les habitants en organisant des formations, des exercices grandeur nature...

**\*Revoir les niveaux de collaboration et de décision entre décentralisation et déconcentration**

- Saisir l'occasion de la loi 3D pour demander plus de pouvoir de décision aux acteurs locaux, au niveau pertinent pour anticiper les procédures à mettre en place, coordonner les réactions;
- Exiger des coopérations plus opérationnelles avec des partenaires ayant les compétences et moyens pour agir (évolution des Eurodistricts, GECT?), avec le concours d'experts et l'appui politique adapté.

**\*Sensibiliser les structures binationales et/ou transfrontalières**

- Confier une mission de coordination et la capacité à agir pour affronter les crises à l'Assemblée parlementaire franco-allemande ;
- Considérer l'espace transfrontalier comme UN territoire ;
- Mieux relayer les initiatives prises en temps de crise par les autorités locales et transfrontalières.

**\*Elargir le périmètre transfrontalier d'action du Conseil de développement au-delà de Kehl**, en restant en cohérence avec le bassin de vie (accord des élus des deux côtés du Rhin).

- Faire connaître et reconnaître le Conseil de développement à l'échelle de l'Eurométropole (sans frontières internes au sein de celle-ci) et de l'Ortenau ;
- Formuler des propositions concrètes à cette échelle pour se sentir plus concernés par la vie quotidienne des habitants à cette échelle.